



La Teigne

La teigne, zoonose (maladie commune à l'homme et à certains animaux) est très fréquente à Martinique. Rassurez-vous cette maladie est plus désagréable que grave.

La teigne est due à la transmission d'un champignon. Ce champignon vit sur les poils et la peau de très nombreuses espèces animales.

C'est le chat qui héberge bien souvent l'agent de la teigne. Lorsque le chat présente des symptômes de teigne, ce sont alors des chutes de poils par petites plaques, plutôt sur la tête ou les pattes avant. On peut avoir l'impression que l'animal est sale et c'est souvent le cas en fait, car cette maladie touche en priorité, les chats errants. Il peut y avoir des pertes de poils très nettement circonscrites décrites alors par l'expression « lésions en emporte-pièce ».

Cependant, le cas le plus gênant est celui des animaux qui ne présentent aucun signe visible de teigne, mais qui sont porteurs de champignons sur leur pelage. Ce cas de figure est fréquent chez les chats qui sont alors dits « porteurs sains ». Et comme on ne s'en méfie pas de ces animaux apparemment en parfaite santé, il est fréquent d'être contaminé par eux.

Que faire pour éviter les contaminations ?

La contamination des humains ou d'autres animaux se fait par contact direct. Ce contact n'a pas besoin d'être prolongé longtemps pour être efficace ! La teigne est en effet une maladie aisément contagieuse.

Les personnes contaminées présentent des lésions aux endroits où elles ont eu un contact direct avec un chat ou un autre animal.

Le cou est fréquemment touché chez les enfants, car l'animal se blottit volontiers à cet endroit. Les avants bras sont souvent atteints et parfois aussi le cuir chevelu avec éventuellement des chutes de cheveux en « emporte pièce ».

En cas de taches arrondies, souvent rougeâtres, sur votre peau, alertez en premier lieu votre médecin et signalez-lui vos contacts avec les animaux. Il vous indiquera le traitement. La teigne est une maladie qui se soigne bien quoique le traitement soit parfois long.

“Les conseils

Afin d'éviter de contracter la teigne, ne collez pas sur votre peau un animal et particulièrement un chat trouvé errant sur la voie publique. Il est très souvent porteur de teigne.

N'introduisez pas chez vous sans précautions, des animaux porteurs de lésions de peau. Ils risquent de vous contaminer et de contaminer vos autres animaux.

